



Quinzaine de la Solidarité internationale 2025 – Ville de Bruxelles

La santé pour toutes et tous

La Quinzaine de la Solidarité Internationale 2025, organisée par la Ville de Bruxelles, met cette année à l'honneur le droit fondamental à la santé pour tous·tes. Cet engagement s'inscrit pleinement dans les **Objectifs de Développement Durable (ODD)**, en particulier l'**ODD 3**, visant à garantir une **bonne santé et un bien-être pour toutes et tous**¹.



Selon l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS), « La santé est un état de complet bien-être physique, mental et social, et ne consiste pas seulement en une absence de maladie ou d'infirmité.⁴ »

La pandémie de COVID-19 a bouleversé les systèmes de santé mondiaux, mettant en lumière les profondes inégalités d'accès aux soins. En plus du lourd bilan humain, la crise a freiné les avancées vers la couverture sanitaire universelle, un objectif central des Objectifs de Développement Durable (ODD). Ses impacts ont été particulièrement marqués sur les populations vulnérables, qu'il s'agisse des personnes vivant en situation de conflits, des populations déplacées ou encore des victimes du changement climatique. Au-delà des effets directs, la pandémie a perturbé des services essentiels comme la vaccination, la santé maternelle et infantile, ainsi que la prise en charge des maladies non transmissibles et de la santé mentale⁵.

Bien que la crise sanitaire soit désormais maîtrisée, les défis d'accès à la santé demeurent majeurs. Plus de 4,5 milliards de personnes dans le monde ne bénéficient pas pleinement des soins de santé essentiels, et plus de deux milliards rencontrent des obstacles financiers pour accéder aux services médicaux de base. Ces inégalités touchent de manière disproportionnée les populations les plus pauvres et marginalisées, renforçant ainsi les écarts sociaux et sanitaires⁶.

Les troubles mentaux constituent un enjeu de santé publique majeur. En 2019, près d'un milliard de personnes en souffraient, dont 14 % d'adolescent·es. Le suicide représentait plus d'un décès sur 100, avec une majorité de cas survenant avant 50 ans. Ces pathologies sont la première cause d'invalidité et réduisent l'espérance de vie de 10 à 20 ans, souvent en raison de maladies physiques évitables. La pandémie a accentué ces vulnérabilités, provoquant une augmentation de 25 % des cas de dépression et d'anxiété. Pourtant, la stigmatisation et la discrimination persistent. En 2022, les tentatives de suicide restent criminalisées dans 20 pays du monde. Comme pour l'accès général aux soins, ce sont les populations les plus précarisées qui souffrent le plus des inégalités en termes d'accès aux soins⁷.

¹ [Objectifs de développement durable](#)

² [Objectifs de développement durable \(ODD\) | Administration | Ville de Marche-en-Famenne](#)

³ [F SDG-goals icons-individual-rgb-03 - Objectif de développement durable no 3 des Nations unies — Wikipédia](#)

⁴ [Vos questions les plus fréquentes](#)

⁵ [WHO-UHL-PHC-SP-2021.01-fre.pdf](#)

⁶ [OMS. 2024 : Journée mondiale de la santé 2024 : Notre santé, nos droits](#)

⁷ [OMS. 2022 : L'OMS souligne qu'il est urgent de transformer la santé mentale et les soins qui lui sont consacrés](#)



JOURNÉE MONDIALE DE LA SANTÉ



Toujours en 2022, 1.62 milliard de personnes avaient besoin d'interventions contre les maladies tropicales négligées (MTN), soit une baisse de 26 % par rapport à 2010, mais insuffisante pour atteindre l'objectif de réduction de 90 % d'ici 2030. Malgré des avancées, comme l'élimination d'au moins une MTN dans 50 pays, des défis persistent en raison de l'évolution sanitaire, politique et financière. L'OMS a introduit en 2023 un formulaire mondial pour mieux suivre les progrès, révélant des lacunes dans la qualité des données et l'intégration des MTN dans les systèmes de santé. Par ailleurs, la pandémie de COVID-19 a perturbé les services de lutte contre ces maladies, avec une baisse du nombre de personnes traitées, tandis que l'accès à l'eau et à l'assainissement reste insuffisant dans les régions endémiques⁸.

L'accès à la santé ne peut être dissocié d'autres facteurs structurels liés aux ODD. L'eau potable et une alimentation saine (que sont les **ODD 6 eau propre et assainissement** et **ODD 2 « Zéro » faim**⁹) sont des conditions fondamentales pour garantir un état de santé optimal. Pourtant, en 2023, entre 713 et 757 millions de personnes souffraient encore de la faim, un chiffre en augmentation par rapport à 2019. L'Asie et l'Afrique restent les régions les plus touchées par l'insécurité alimentaire, avec une prévalence croissante de la sous-alimentation sur le continent africain¹⁰.

Si des progrès ont été réalisés en matière d'accès à l'eau potable, en 2022, 9 % de la population mondiale en était toujours privée. En Afrique subsaharienne, plus d'un tiers des habitant-es n'ont pas un accès sécurisé à l'eau potable, ce qui favorise la propagation de maladies hydriques comme le choléra, la dysenterie et les infections diarrhéiques. À noter que la diarrhée reste l'une des principales causes de mortalité infantile, représentant 8 % des décès d'enfants en 2022. Garantir un accès universel à l'eau potable est donc un enjeu central pour assurer la santé pour tous·tes¹¹.

La santé humaine est intrinsèquement liée à la santé environnementale. Le changement climatique aggrave de nombreux risques sanitaires, notamment à travers l'augmentation des vagues de chaleur, la dégradation de la qualité de l'air et l'accès réduit à l'eau potable et à la sécurité alimentaire. Le stress environnemental a également des effets directs sur la santé mentale, en augmentant l'anxiété liée aux catastrophes climatiques, aux migrations forcées et aux crises alimentaires¹². Face à ces enjeux, l'approche "One Health" propose une vision intégrée de la santé humaine, animale et environnementale. Selon l'OMS, l'absence de coordination dans ces trois domaines a été un facteur clé de la crise sanitaire liée au COVID-19. Cette approche vise à renforcer la prévention, la surveillance et la gestion des pandémies, en tenant compte des interactions entre écosystèmes et santé publique¹³.

La Ville de Bruxelles s'engage activement pour l'accès à la santé et soutient des initiatives en faveur des populations les plus vulnérables. Cet engagement s'inscrit dans plusieurs **cibles de l'ODD 3**¹⁴, notamment les **cibles 3.1 et 3.2**, qui visent à réduire la mortalité maternelle et infantile. Dans ce cadre, la Ville soutient le projet « Ubuntu », mené par l'ASBL belge Mon Ami Guelord, dont l'objectif est de diminuer la mortalité des mères et des enfants dans le district de Tshangu, à Kinshasa, en République Démocratique du Congo. Ce projet repose sur une nouvelle approche de prise en charge des femmes, en intervenant dès la grossesse et en ciblant également les femmes en âge de procréer.

⁸ [Rapport mondial sur les maladies tropicales négligées 2024 : résumé d'orientation](#)

⁹ [Objectifs de développement durable](#)

¹⁰ [FAO. 2024 : L'État de la sécurité alimentaire et de la nutrition dans le monde 2024](#)

¹¹ <https://www.unicef.fr/convention-droits-enfants/eau/>

¹² [OMS. 2023 : Climate Change Impacts and Risks](#)

¹³ [OMS. 2023 : Une seule santé](#)

¹⁴ [Objectif 3 - Bonne santé et bien-être - Indicateurs pour les objectifs de développement durable](#)



La cible 3.3, qui concerne la lutte contre l'hépatite et les maladies transmises par l'eau, est également abordée à travers le projet de fourniture et d'installation d'un système d'adduction d'eau potable (AEP) à Satina, en Guinée, cofinancé par la société belge Vivaqua. Cette initiative vise à approvisionner 3500 personnes en eau potable dès aujourd'hui et à garantir aux générations futures un accès durable à l'eau potable, contribuant directement à la lutte contre les maladies hydriques.



En plus de ces projets, la Ville a développé un partenariat avec l'association Afak pour la Santé Mentale (AASM), pionnière dans le domaine de la santé mentale à Casablanca, au Maroc. Grâce au financement du projet "Droit à la santé mentale" (DSM), cette collaboration permet de renforcer les capacités de la structure et d'assurer une prise en charge complète des patients, favorisant leur stabilisation et leur réinsertion sociale. Des moyens stratégiques sont également mis en place pour sensibiliser la société marocaine aux enjeux de la santé mentale et ainsi réduire la marginalisation des personnes concernées. Ce partenariat s'inscrit pleinement dans la **cible 3.4**, visant en partie à promouvoir la santé mentale et le bien-être.



Enfin, à la suite de l'invasion russe, la Ville de Bruxelles a noué un partenariat avec l'Ukraine afin d'y apporter un soutien en matériel et en ressources humaines. Ce partenariat comprend également des formations destinées aux professionnel·les de la santé ukrainien·nes, afin de les aider à mieux répondre aux besoins sanitaires urgents de leur population.

En parallèle, la Belgique, via son agence de développement, œuvre pour l'accès aux soins de santé de base dans ses pays partenaires à travers diverse actions telles que le financement d'infrastructures médicales, le développement des compétences des professionnels de la santé et la promotion des droits sexuels et reproductifs¹⁵. Au niveau international, dans un contexte marqué par l'expérience du COVID-19, les États membres de l'OMS ont lancé un processus de négociation pour un nouvel accord international sur la prévention et la riposte aux pandémies. Un accord visant à garantir une meilleure équité dans l'accès aux outils de santé essentiels, tels que les vaccins et les équipements de protection, tout en renforçant la résilience des systèmes de santé à travers le monde¹⁶.

L'accès à la santé pour tous·tes est une priorité mondiale qui nécessite une approche globale et inclusive. En soutenant les initiatives locales et internationales, en renforçant les systèmes de santé et en intégrant des stratégies complètes de prévention, il est possible de progresser vers un monde plus juste et solidaire où chacun·e peut bénéficier des soins essentiels sans discrimination.

La Quinzaine de la Solidarité Internationale sera donc l'occasion de :

- Mettre en place des projections-débats de documentaires sur les enjeux de la santé mondiale.
- Organiser des ateliers ou conférences sur l'accès à la santé dans le monde, en partenariat avec des ONG et associations locales.
- Développer ou mettre en lumière des processus de soutien (comme pour l'Ukraine) pour les structures de santé dans les pays les plus pauvres.
- Soutenir des actions de plaidoyer pour la promotion de l'accès à la santé.
- Visibiliser des actions environnementales (reforestation, lutte contre la pollution) pour limiter l'impact du changement climatique sur la santé.
- Développer des activités culturelles et didactiques pour explorer cette thématique

¹⁵ [Agence belge de développement Enabel](#)

¹⁶ [OMS. 2024 : Accord mondial sur la prévention, la préparation et la riposte face aux pandémies](#)